



# PROJET DE PRSE4 RÉUNION DE PRÉSENTATION

Webinaire | 30 05 2023

Diaporama et webinaire enregistré disponibles sur le site du PRSE [www.bretagne.prse.fr](http://www.bretagne.prse.fr)



**PRSE<sup>4</sup>  
BRETAGNE**  
4<sup>e</sup> Plan Régional Santé  
Environnement 2023-2027



# 1

## Le contexte d'élaboration

# Le projet de PRSE4 breton



## Un copilotage tripartite

- Etat (SGAR, DREAL) + Agence régionale de Santé + Conseil régional de Bretagne

## Les éléments préparatoires

- Le bilan et l'évaluation du PRSE3 breton 2017-2021
- Le Baromètre Santé Environnement breton 2020
- L'instruction nationale du 13/04/22 sur la déclinaison du PNSE4 en région

## La construction du PRSE4

- Une démarche d'élaboration concertée avec la communauté SE régionale (ateliers des 30/09 et 25/11)
- Un enjeu d'articulation avec les autres plans et programmes pour venir en complément et non en doublon
- Des phases de concertations plus fines (ex Copil-PRSE3, services et agences Etat), un webinaire et un forum en ligne
- Des phases de consultations : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), Haut Conseil breton du climat (HCBC)

# Intégration des 5 actions « obligatoires » du PNSE4 dans les PRSE4 (*Instruction nationale du 13/04/22*)



=> Formation des professionnels de santé (5.1)

=> Prévention des maladies vectorielles transmises par les moustiques, par des méthodes compatibles avec la préservation de l'environnement (11.1)

=> Prévention, surveillance et gestion des impacts en santé humaine, causés par les espèces exotiques envahissantes ou proliférantes (ambroisie...)... (11.3)

=> Amélioration de la qualité de l'air intérieur des établissements accueillant des populations sensibles... (14.4)

=> Surveillance de la santé de la faune terrestre et prévention des zoonoses (20)

# Articulation du PRSE4 avec les autres plans et programmes



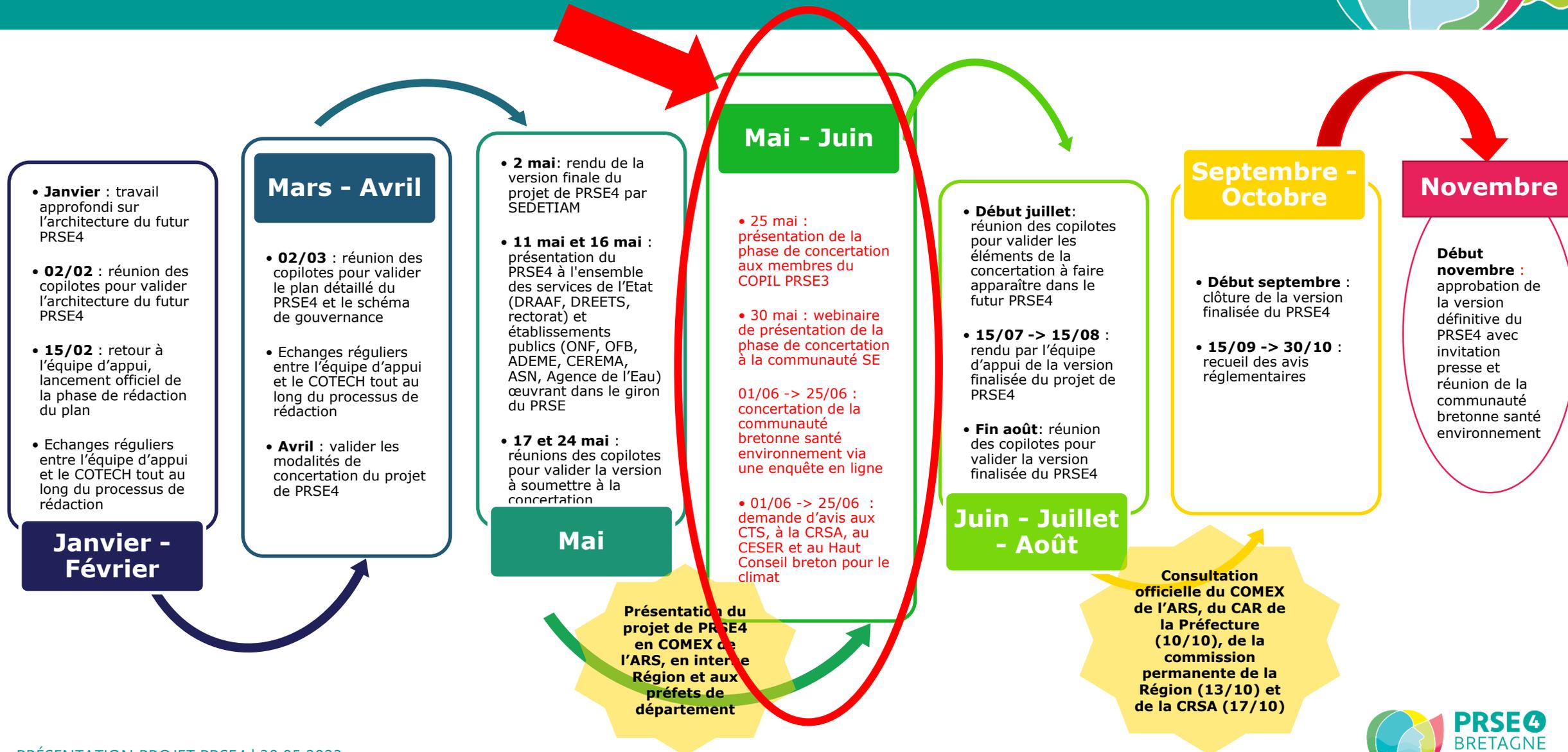


# 2

## Le calendrier 2023

PRÉSENTATION PROJET PRSE4 | 30 05 2023

# Calendrier PRSE4 : les grandes étapes de la préparation en 2023





# 3

## Les grandes orientations



- ✓ L'approche « One Health » (« Une seule santé »), ambition clé du PRSE4 breton
- ✓ Des facteurs majeurs qui influencent les déterminants de la santé
  - LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
  - LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES
- ✓ Un plan semi-ouvert permettant de fixer certaines actions dès maintenant mais également de développer de nouvelles actions dans les années à venir



## 3 axes structurants, 12 priorités, 24 objectifs

**Axe 1)** Favoriser les interactions positives entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes dans une approche « One Health » (« Une seule santé »)

**Axe 2)** Développer la prise en compte de la santé-environnement dans les évolutions des territoires bretons

**Axe 3)** Favoriser des pratiques professionnelles et des modes de vie favorables à la santé et à l'environnement des bretons



# 4

## Le plan d'actions

PRÉSENTATION PROJET PRSE4 | 30 05 2023

# Axe 1) Favoriser les interactions positives entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes dans une approche « One Health » (« Une seule santé »)



**Priorité 1.** Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement dans un contexte de changement climatique

- ❖ **Objectif 1)** Améliorer la coopération des acteurs en faveur du « One Health » (*ex : instance partenariale*)
- ❖ **Objectif 2)** Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » dans les territoires (*ex : actions dans les parcs naturel régionaux*)

**Priorité 2.** Préserver la ressource en eau

- ❖ **Objectif 3)** Réduire la pression quantitative sur la ressource en eau (*ex : usage des eaux non conventionnelles*)
- ❖ **Objectif 4)** Améliorer la qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine (*ex : plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux*)

**Priorité 3.** Améliorer la qualité de l'air extérieur

- ❖ **Objectif 5)** Sensibiliser sur les risques encourus par les expositions aux particules nocives (*ex : mesures citoyennes*)
- ❖ **Objectif 6)** Réduire les expositions aux particules nocives (*ex : projet ABAA sur l'ammoniac*)

# Axe 1) Favoriser les interactions positives entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes dans une approche « One Health » (« Une seule santé »)



## **Priorité 4.** Sensibiliser à l'impact des pesticides sur la santé humaine et la santé des écosystèmes

- ❖ **Objectif 7)** Améliorer et diffuser la connaissance sur les effets des produits phytosanitaires en termes de santé et d'environnement (*ex : suivi des pesticides dans l'air*)
- ❖ **Objectif 8)** Faciliter le dialogue et la réponse concernant les effets des produits phytosanitaires (*ex : Phytoréponse*)

## **Priorité 5.** Améliorer la protection de la santé face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales

- ❖ **Objectif 9)** Limiter la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs (*ex : actions de surveillance et de prévention*)
- ❖ **Objectif 10)** Prévenir le risque de transmission des zoonoses (*ex : actions de surveillance et protocoles d'intervention*)

## **Priorité 6.** Améliorer la qualité du milieu littoral

- ❖ **Objectif 11)** Accompagner la montée en compétence des collectivités dans la qualité des eaux littorales (*ex : accompagnement des collectivités à la réalisation des profils des eaux de baignade*)
- ❖ **Objectif 12)** Limiter l'impact des algues vertes sur la santé humaine et la santé des écosystèmes (*ex : PLAV*)

## Axe 2) Développer la prise en compte de la santé-environnement dans les évolutions des territoires bretons



### **Priorité 7.** Améliorer la prise en compte de la santé-environnement par les EPCI bretons

- ❖ **Objectif 13)** Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic santé-environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé (*ex : guide DLSE, étude ALADINS*)
- ❖ **Objectif 14)** Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la santé-environnement (*ex : plateforme CEREMA*)

### **Priorité 8.** Améliorer la prise en compte de la santé-environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités

- ❖ **Objectif 15)** Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la santé-environnement dans l'urbanisme (*ex : formation d'élus*)
- ❖ **Objectif 16)** Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires (*ex : valorisation du plan Vélo*)



### **Priorité 9.** Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé

- ❖ **Objectif 17)** Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature (*ex : programme de sensibilisation*)
- ❖ **Objectif 18)** Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de santé-environnement (*ex : végétalisation des cours d'école*)

## Axe 3) Favoriser des pratiques professionnelles et des modes de vie favorables à la santé et à l'environnement des bretons



### **Priorité 10.** Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé

- ❖ **Objectif 19)** Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments (*ex : campagnes de mesure radon*)
- ❖ **Objectif 20)** Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir (*ex : actions de communication*)

### **Priorité 11.** Faciliter l'accès des bretons à une alimentation bénéfique à leur santé et leur environnement

- ❖ **Objectif 21)** Renforcer les comportements alimentaires favorables à la santé et l'environnement (*ex : actions de sensibilisation*)
- ❖ **Objectif 22)** Améliorer la lisibilité de la politique de l'alimentation en Bretagne (*ex : lien entre PAT et CLS*)

### **Priorité 12.** Impliquer les acteurs du système de santé en santé environnement

- ❖ **Objectif 23)** Soutenir l'appropriation des outils de prévention par les professionnels de santé (*ex : CRPPE, CMEI, formation*)
- ❖ **Objectif 24)** Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé (*ex : réseau CTEES*)



# 5

## La gouvernance

PRÉSENTATION PROJET PRSE4 | 30 05 2023

# Réflexions sur la gouvernance du PRSE4 2023-2027



## Assemblée annuelle

- . temps fort annuel associant largement la communauté santé environnement
- . valoriser et faire connaître les réalisations concrètes du PRSE4

## Comité d'orientation

- . instance partenariale
- . suivi de la mise en œuvre du PRSE4 et préparation de l'assemblée annuelle
- . 1 réunion par an (avant l'assemblée annuelle)

## Réunion des copilotes

- . instance ARS/SGAR/DREAL/DRAAF/Région
- . validation et organisation de la mise en œuvre des actions du PRSE4
- . 3 réunions par an

## Comité technique

- . équipe technique ARS/DREAL/Région
- . préparation des instances et suivi opérationnel de l'avancement des travaux
- . réunions hebdomadaires

## Comité de coordination institutionnelle

- . instance Etat/Région/opérateurs de l'Etat
- . coordination des politiques publiques pour garantir la bonne articulation du PRSE4 avec les autres plans prioritaires (ECOPHYTO, Plan Eau, plan algues vertes, plan vélo, ...)
- . 1 réunion par an (avant le comité d'orientation)



# 6

## La concertation

## Modalités de concertation



- ✓ **Quand** : du 1<sup>er</sup> au 25 juin inclus
- ✓ **Comment** : via une enquête en ligne dont les membres de la communauté santé-environnement recevront le lien par mail
- ✓ **Support** : le projet de PRSE4 sur le site du PRSE
  
- ✓ **Partie 1 (contexte d'élaboration) et partie 2 (méthodologie et priorités locales) du document** : une question

*Avez-vous des commentaires ou des propositions à apporter à propos de ce projet de document ?*

- ✓ **Partie 3 sur le plan d'actions** : deux questions pour chaque priorité

*Avez-vous des observations ou des propositions concernant les objectifs et pistes d'actions envisagés ?*

*Comment envisagez-vous votre contribution à la mise en œuvre du PRSE concernant cette priorité ?*



**PRSE4**  
**BRETAGNE**  
4<sup>e</sup> Plan Régional Santé  
Environnement 2023-2027

# Merci de votre attention

